



De Francfort à Algésiras

Il n'y a plus lieu de revenir sur la sentence d'arbitrage prononcée à La Haye la semaine dernière...

chancellerie de Berlin ou gémir sur la faiblesse et les erreurs de M. Hanotaux, ministre au moment où l'Allemagne pratiquait ces manœuvres...

myan avait raison et qu'il n'y avait pas eu de grève des postiers. On est content de savoir ça. Les descendants de Jeanne d'Arc...

Pour les églises populaires

Nous sommes heureux de publier la première partie du magnifique discours adressé aujourd'hui, par M. de Mun, à l'assemblée générale de l'œuvre si importante établie à Paris pour les chapelles de secours...

« Dieu ! qui est-ce ? Je le connais pas », répond un enfant au prêtre qui fait ses premiers pas dans le quartier lointain où l'envoie son archevêque...

ADVENIAT REGNUM TUUM Dieu protège la France! Samedi 29 mai - SAINT MAXIMIN VIGILE DE LA PENTECOTE

La journée

La séance de la Chambre s'est ouverte par un débat sur une proposition tendant à amnistier et réintégrer les employés frappés à l'occasion de la dernière grève.

La grève des inscrits maritimes continue. Ce matin, le préfet des Bouches-du-Rhône a reçu les délégués de plus de 300 passagers qui ne peuvent partir.

Les services postaux avec la Corse, l'Algérie et la Tunisie sont assurés par huit contre-torpilleurs. Le paquebot anglais « Moldavia » est parti pour Sydney, emportant les dépêches françaises destinées à l'Extrême-Orient.

Les ministres réunis en Conseil de Cabinet, se sont occupés des conséquences de la grève des inscrits maritimes.

L'Association générale des P. T. T. proteste contre l'attitude du Syndicat des postiers, à la Confédération générale du travail.

Devant le tribunal civil de Brest, la nouvelle municipalité progressiste de cette ville a obtenu gain de cause contre la Bourse du travail.

ETRANGER. — Le roi d'Espagne refuse de recevoir la mission marocaine. — Les chancelleries de Berlin et de Paris causent au sujet des excuses réciproques que doivent échanger les deux nations, conformément à la sentence d'arbitrage.

— Les grands dignitaires de l'ancien régime turc qui ont été condamnés, ont été transportés hier dans diverses îles de l'archipel et sur plusieurs points de la côte d'Asie-Mineure.

« La Croix Illustrée »

Sommaire du numéro du 30 mai

ARTICLES D'ACTUALITE: Une Pentecôte au XXe siècle (Le Mémé). — Un compagnon de Jeanne d'Arc (Baron de Maricourt). — La dévotion au Saint-Esprit en Islande avant la Réforme. — Le centenaire d'Essling. — Napoléon III et les législateurs (R. P.).

MÊME EN MAI

Offrir un calendrier fin mai, n'est-ce pas désirable ? Oui, s'il s'agit d'un calendrier vulgaire, d'un almanach semé de prétendus bons mots et d'histoires naïves...

Comment l'Allemagne manifesta trop bien ensuite ses machiavéliques desseins à notre égard, et comment fut conçue et exécutée la récente politique des accords dont M. Delcassé peut se louer...

Et ils se rendraient compte que notre distingué confrère n'exagère rien, dans ses conclusions, quand il affirme que « la bataille continue », c'est-à-dire que sur le terrain marocain, actuellement, ou sur tout autre, à l'occasion, l'Allemagne poursuit la politique de haine contre la France, qu'inaugura Bismarck.

Et ce n'est pas l'arbitrage de La Haye, dans l'incident de Casablanca, qui paraît devoir changer rien à cette situation.

Gazette

Ce que doivent parfois entendre nos anticléricaux

On sait que, hier après-midi, M. Fallières, président de la République, a reçu l'ambassadeur marocain.

Le président de notre République athée et anticléricale a entendu dans le discours de l'ambassadeur marocain des choses comme celles-ci :

Louange à Dieu seul ! Monsieur le président, Je suis très honoré et très fier de la mission que m'a confiée mon auguste maître Moulay-ahd-el-Hadj...

Mon maître — que Dieu l'assiste — est disposé à exécuter toutes les dispositions de cet acte (acte d'Algésiras), en raison des avantages qui en découlent pour son peuple, ainsi que pour les ressortissants des puissances amies...

Le président a répondu : Monsieur l'ambassadeur, Il m'est agréable de recevoir de Votre Excellence l'expression des sentiments et des intentions que votre auguste maître vous a chargés de nous témoigner, etc., etc.

La vérité officielle Il n'y a pas eu de grève des postiers, cette année. Si vous avez des doutes à cet égard, consultez plutôt le Bulletin de l'Office du travail. Cet organe officiel qui relate soigneusement les moindres interruptions de travail en France, ne fait pas même allusion à une grève dans les postes.

Pourrait-il dire-vous, nous avons bien entendu parler de quelque chose dans ce genre... M. Picard aussi avait entendu parler de quelque chose. Et comme il était, en l'absence de M. Viviani, chargé de l'intérim du Travail, il envoya aussitôt à M. Simyan une fiche à remplir sur les détails du mouvement. M. Simyan renvoya sa fiche à M. Picard.

Les postiers n'ont pas le droit de grève, grogna le sous-secrétaire d'Etat ; ils n'ont donc pu se mettre en grève. S'ils ont réellement interrompu le travail, comme on le dit, ce ne fut nullement une grève : ce fut une insurrection. Je n'ai rien de plus à en dire.

M. Picard insista, car M. Picard est un statisticien passionné. Le Conseil des ministres fut saisi de la question. A une majorité considérable, il décida que M. Simyan avait raison et qu'il n'y avait pas eu de grève des postiers.

L'héritière de Hollande

Déjà ! Oui, déjà, on a des photographies de la petite princesse Juliana, héritière présomptive de Hollande. Avec quelle impatience on attendait sa naissance, vous le savez ! Eh bien, voici cette enfant dont la naissance fut cause d'une si vive allégresse.



Notre photographie représente la petite princesse dans les bras et sous le regard de sa grand-mère.

Comme un simple Q. M... il voulait arrêter les trains en marche

Un député gouvernemental fasse arrêter les trains en marche, rien de plus naturel et, de resto, rien de plus courant ! C'est pas pour rien qu'un touché 15 000 fr.

Mais Guyot n'est pas député blocard. Il eut beau dire qu'il voulait aller voir sa femme, garde-barrière à Beaurainville, le tribunal de Montreuil ne voulut rien entendre. Et le pauvre Guyot s'est vu octroyer 200 francs d'indemnité.

CONSEIL DE CABINET

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, au Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clemenceau.

La grève des inscrits La séance, qui a été très courte, a été exclusivement consacrée à l'examen des mesures à prendre pour remédier à la situation créée par la grève des inscrits maritimes.

Les ministres du Commerce et de la Marine ont rendu compte de l'entrevue qu'ils ont eue hier, à la Chambre, avec la Commission des douanes. Ils ont fait connaître que cette Commission, tout en votant l'urgence du projet suspendant le monopole de pavillon entre la France, l'Algérie et la Tunisie, pendant la durée de la grève des inscrits, demandait au gouvernement de modifier le projet sur deux points.

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la portée de ces modifications ; il a chargé le ministre du Commerce de se rendre de nouveau cette après-midi devant la Commission des douanes pour lui faire part de l'avis du gouvernement.

Le procès de Sainte-Ouëne

Le tribunal civil de Niort vient de rendre son jugement dans le procès relatif aux bancs et aux chaises des églises intenté par le maire de Sainte-Ouëne, le député Disleau, à son curé.

Le tribunal a débouté le maire de sa demande comme n'étant pas qualifié pour poursuivre. On se souvient que M. Disleau voulait faire déclarer par le tribunal, sous le prétexte des offrandes perçues sur les bancs et les chaises :

1° Que le curé n'a aucune autorité dans son église ; 2° que le prêtre n'a pas même le droit de recevoir les offrandes volontaires des fidèles.

« Dieu ! qui est-ce ? Je le connais pas »

« Dieu ! qui est-ce ? Je le connais pas », répond un enfant au prêtre qui fait ses premiers pas dans le quartier lointain où l'envoie son archevêque ; et comme il lui montre son crucifix en disant : « Voilà ton Dieu ! » le pauvre petit réplique étonné : « Ça Dieu ! mais il ne bouge pas ! »

Il ne bouge pas ! Comprenez-vous ? De cette petite âme, ignorante et obscure, un instinct secret a fait jaillir comme une formule d'apostrophe. Elle ne sait rien de Dieu, de ses attributs et de ses œuvres, mais ce qu'elle demande, ce qu'elle cherche confusément, ce n'est pas un Dieu lointain et immobile, à qui elle ne peut pas parler, et qu'elle ne peut pas entendre : c'est un Dieu vivant, agissant, qui sera l'ami du pauvre petit, la joie de son cœur, la lumière de sa vie, un Dieu qui l'aimera et à qui il rendra son amour, un Dieu qui bouge, enfin, qui anime, par sa douce présence, la morne, douloureuse et sombre atonie de ces rues étroites, de ces maisons noires, de ces mansardes obscures.

C'est à deux pas de vous que se tenait le poignant dialogue du prêtre et de l'enfant, qu'on eût cru écarté dans quelque relation des missions de Chine ou de l'Afrique Centrale.

Quand vos automobiles vous portent à Saint-Germain ou à Maisons-Laffitte, pour un jour de courses ou une joyeuse excursion, vous admirez en passant la courbe charmante de la Seine, et ses rives gracieuses, et les rives semées de villas qu'ourissent d'aimables jardins. C'est Asnières ou Colombes, dont les noms éveillent les joyeuses visions de guinguettes et de bâteaux fleuris. Dans ma jeunesse, il n'y avait là, mêlés aux maisonnettes, que des potagers découverts sous les arbres.

Aujourd'hui, c'est une ville de 40 000 habitants. Derrière les maisons qui bordent la Seine, elle s'étend au loin vers le Nord ; là, s'accumule, tous les ans plus nombreux, un peuple d'ouvriers. Les uns sont des chiffonniers, travailleurs honnêtes et laborieux ; les autres, entassés dans des cahutes, dont les agglomérations serrées forment les « cités », cachent sous ce nom de chiffonniers des métiers innombrables ; à cette population plus ou moins régulière, s'ajoutent des tribus de déclassés, de repris de justice, de miséreux sans nom, sans famille, sans état civil. Les enfants grandissent là, sans baptême, sans instruction, dès l'âge de dix ans associés au métier de leurs parents.

Qui parle de Dieu à ce peuple ? Un seul prêtre perdu au milieu de ces milliers de pauvres gens ; son église est une toute petite chapelle, un hangar à peine fermé, Saint-Joseph des Quatre-Routes.

Oh ! Mesdames, je vous supplie ! Contemplez cette image : à la porte des quartiers les plus riches, les plus brillants, cette ville de misère, cette humble petite chapelle, si étroite, si pauvre, et sur son seuil, ce prêtre, seul, pleurant sur toutes les âmes qui lui sont confiées et qu'il ne peut atteindre !

Ce tableau poignant ne s'arrête pas aux bords de la Seine ; il forme à tour de Paris mondain, riche et élégant, une ceinture de douleurs.

J'ai entrepris, cette année, ce lamentable pèlerinage. J'ai vu, après la ville ouvrière d'Asnières, celle qui tient la place de la forêt de Bondy, et qui n'est pas beaucoup plus sûre : les cambrioleurs y continuent la tradition des anciens coupeurs de route, et il n'y a même pas un poste de gendarmes ! Ce lieu enchanté s'appelle d'un nom qui invite à l'idylle : Pavillon-sous-Bois ! Là s'accroît chaque année, de 2 à 3 000 familles, une population qui compte déjà plus de 5 000 habitants : ce sont des ouvriers qui, le jour, s'en vont travailler à Paris et ne rentrent que le soir. Il n'y a pas d'église, une chapelle seulement et qui n'est pas encore payée ; encore est-ce un luxe ! Il y a pas bien longtemps que le missionnaire de cette population disait la messe devant un autel dressé dans sa salle à manger.

Un peu plus loin, voici Les Lilas, encore un nom évocateur de tableaux gracieux. C'est à deux pas des fortifications, tout près de cette funèbre rue Haxo où la Commune vaincue massacra les otages. Avant d'atteindre la petite ville, laide et sans poésie, d'où montent tristement les cheminées d'usine, il faut traverser des terrains vagues, où des voitures de forains sont entassées, campement de nomades, confus et inquiétant, qu'on appelle « la colonie », et où, à l'heure trouble du soir, il est malaisé de passer seul et sans armes. La débâcle précède, née dans la promiscuité industrielle, traîne à tous les coins, s'étale sur le glacis de la fortification.

Maintenant c'est Ivry. Dès qu'on sort de Paris, voici un pays étrange, un enchevêtrement de baraquas et de cabanes, en bois ou en plâtre, couvertes en bitume, serrées sur des rangs et des rangs de profondeur, la « zone », où vivent les chiffonniers. L'église d'Ivry est au loin, inabordable. Au milieu de ces baraquas, pas de chapelle, pas de prêtre ! Tout près du Luxembourg et de l'Observatoire, un peuple est là, plus abandonné, plus ignorant de Dieu qu'un tribu de Ivry après le Congo.

Ivry-Port fait suite à Ivry après le Congo, un flot toujours montant d'ouvriers et d'ouvrières, qui travaillent aux usines, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Rien de plus triste que cette ville, débouquée entre le fleuve et la voie ; au coin

(1) La parole publique étant, comme nos locuteurs le savent, inaliéna à M. de Mun, M. l'abbé Bonald-Gosselin a bien voulu se charger de lire son discours.